

Actualités OFS BFS aktuell Attualità UST

5 Preise
Prix
Prezzi

juin 2003

Indice des prix à la production et à l'importation Mai 2003 = 100 Aperçu méthodologique

Sommaire:

1. La révision de mai 2003
2. Définition et champ d'application de l'indice des prix à la production et à l'importation
3. Bases méthodologiques de l'indice des prix à la production (mai 2003 = 100)
4. Bases méthodologiques de l'indice des prix à l'importation (mai 2003 = 100)
5. Publications, renseignements

Renseignements:

Thomas Gross, Tél. 032 713 69 94 / thomas.gross@bfs.admin.ch

Andreas Fankhauser, Tél. 032 713 63 07 / andreas.fankhauser@bfs.admin.ch

N° de commande: 569-0300

Commandes: Tél. 032 713 60 60

© OFS / BFS

1 La révision de mai 2003

Dix ans après la dernière révision totale de l'indice des prix à la production et à l'importation, celle de mai 2003 vise les objectifs suivants:

- réviser les méthodes statistiques,
- adapter le relevé (produits, pondération, rapporteurs) aux nouvelles structures de l'économie et des marchés, assurer la représentativité de l'indice,
- maintenir la comparabilité internationale de l'indice, notamment dans le cadre des recommandations d'EUROSTAT,
- intégrer progressivement le secteur des services,
- répondre aux nouveaux besoins des utilisateurs de l'indice.

La révision de mai 2003 se caractérise par une continuité avec l'indice des prix à la production et à l'importation établi jusque-là puisqu'il n'était pas nécessaire de modifier la méthode de calcul de manière fondamentale.

2 Définition et champ d'application de l'indice des prix à la production et à l'importation

2.1 Définitions

Indice des prix à la production

L'indice des prix à la production mesure l'évolution des prix des biens produits et vendus par des entreprises exerçant leurs activités en Suisse. Cette évolution est calculée au premier stade de la commercialisation, autrement dit lors de la vente départ-usine ou par le producteur. Les biens considérés dans le calcul de l'indice des prix à la

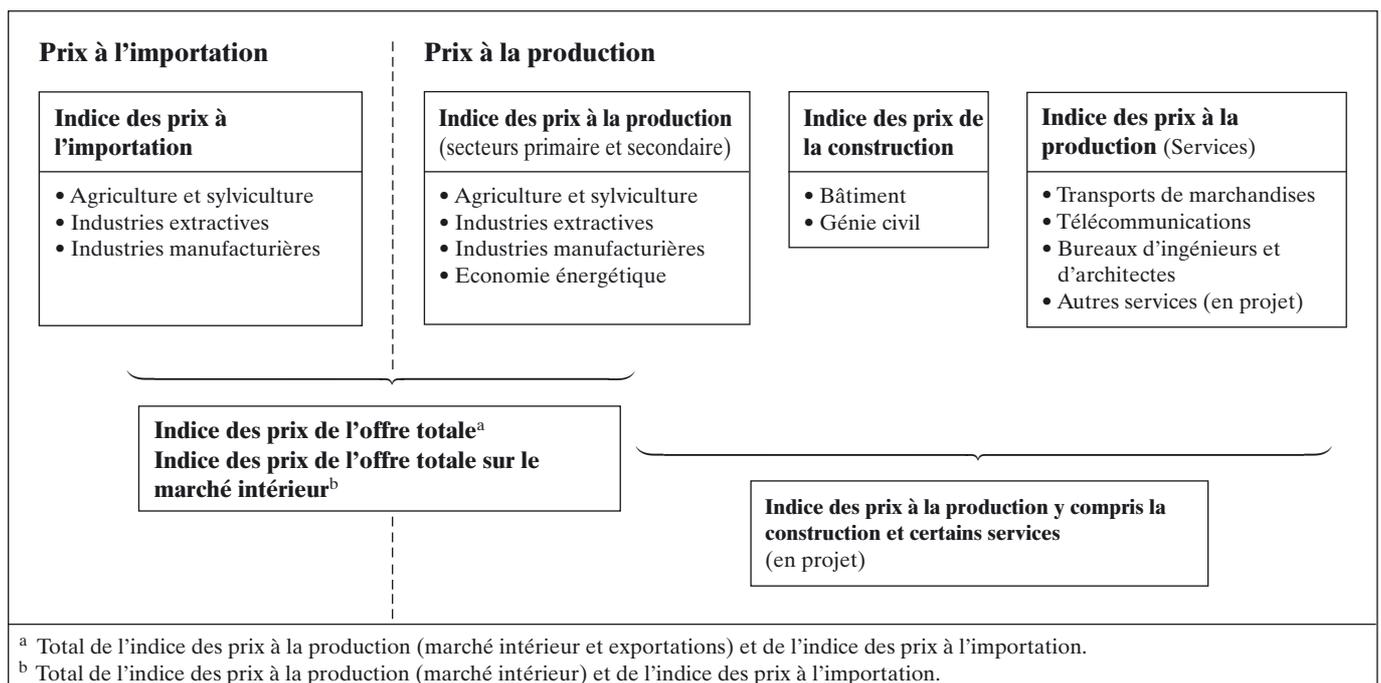
production sont écoulés, directement ou via le commerce intermédiaire, dans d'autres secteurs de production en tant que biens de consommation intermédiaire, ou comme produits finaux sur le marché de la consommation (biens de consommation) et celui des investissements (biens d'investissement). Les débouchés peuvent se trouver en Suisse ou à l'étranger (exportations). Pour chacun de ces marchés – marché intérieur et marché des exportations –, on calcule également un indice partiel dont la pondération correspond à la part qu'ils représentent.

A l'heure actuelle, le système des prix à la production couvre les groupes de produits suivants: agriculture et sylviculture, industries extractives, industries manufacturières, production et distribution d'électricité et de gaz, construction, transports de marchandises. S'y ajouteront prochainement les télécommunications, ainsi que les bureaux d'ingénieurs et d'architectes. Il est prévu d'inclure encore d'autres branches des services.

Indice des prix à l'importation

L'indice des prix à l'importation mesure l'évolution des prix des biens importés franco dédouanés frontière suisse. Il inclut également les biens de consommation intermédiaire, les biens de consommation et les biens d'investissement. Il couvre en principe la totalité des importations de biens selon la statistique du commerce extérieur (agriculture, industries extractives, industries manufacturières, mais sans les services).

Le système des prix à la production et à l'importation



Indices des prix de l'offre totale

L'indice des prix à la production et celui des prix à l'importation sont réunis en un indice des prix de l'offre totale. Si l'on déduit la part des exportations de l'indice des prix à la production, on obtient l'indice des prix de l'offre totale sur le marché intérieur (voir le schéma p.3).

2.2 Applications

Les champs d'application des prix à la production et à l'importation sont les suivants:

- Indicateur économique
 - mesure du renchérissement,
 - indicateur conjoncturel.
- Déflation

correction de la variation des prix (déflation) de diverses grandeurs exprimées en termes nominaux dans les comptes nationaux et les statistiques de la production et des chiffres d'affaires pour déterminer les grandeurs en termes réels.
- Analyses
 - analyses macro-économiques,
 - analyses et comparaisons de branches,
 - analyses et comparaisons de produits.
- Applications pratiques
 - adaptation (indexation) à l'évolution des prix au cours du temps, dans les devis, les budgets, les contrats,
 - information des diverses branches sur le renchérissement des groupes de produits les concernant.

2.3 Bases légales et protection des données

La loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, entrée en vigueur le 1er août 1993, constitue la base légale, de même que l'ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'organisation de la statistique fédérale et l'ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux, dont l'annexe mentionne le relevé des prix à la production et à l'importation. La participation est obligatoire.

L'Office fédéral de la statistique observe les prescriptions sur la protection des données de la Confédération, telles qu'elles sont définies dans la loi sur la statistique fédérale et dans la loi fédérale du 19 juin 1992 sur la protection des données. Les noms et autres données individuelles des rapporteurs sont traités confidentiellement et seulement utilisés à des fins statistiques.

3 Bases méthodologiques de l'indice des prix à la production (mai 2003 = 100)

3.1 Méthode de calcul

Indice de Laspeyres

L'indice des prix à la production est calculé selon la méthode de Laspeyres, qui présuppose que le schéma des produits et celui de la pondération restent inchangés pendant un certain nombre d'années (indice des prix direct de Laspeyres).

L'indice des prix direct de Laspeyres peut être exprimé, pour les positions de l'indice pondérées (par un pourcentage de l'indice total), à l'aide de la formule suivante:

$$(1) \quad I^t = \frac{\sum_{i=1}^n q_i^0 p_i^t}{\sum_{i=1}^n q_i^0 p_i^0} = \sum_{i=1}^n g_i^0 I_i^t$$

$$(2) \quad g_i^0 = \frac{q_i^0 p_i^0}{\sum_{i=1}^n q_i^0 p_i^0} \quad \text{où} \quad (3) \quad I_i^t = \frac{p_i^t}{p_i^0}$$

- i = bien i , position de l'indice i
- I^t = niveau de l'indice durant le mois sous revue t
- q_i^0 = quantité du bien i vendue durant le mois de base
- p_i^0 = prix du bien i durant le mois de base
- p_i^t = prix du bien i durant le mois sous revue t
- $q_i^0 p_i^0$ = ventes du bien i durant le mois de base (ventes = quantité x prix)

Agrégation de base

La méthode de calcul de l'indice des prix à la production repose presque totalement¹ sur l'établissement de relations de base (indices élémentaires). Cela signifie que chaque prix qui est communiqué est transformé en un indice élémentaire qui prend la valeur de 100 points au mois de base (mai 2003). L'agrégation des différents prix exprimée par I^t dans l'équation (3)

¹ Pour l'agriculture et la sylviculture, on calcule l'indice à partir de prix moyens.

(= agrégation dite de base) est obtenue en calculant la moyenne arithmétique de ces indices élémentaires²:

$$(4) \quad I_i^t = \frac{1}{F} \sum_{f=1}^F I_{if}^t \quad \text{où} \quad I_{if}^t = \frac{p_{if}^t}{p_{if}^0}$$

f = rapporteurs

F = nombre des rapporteurs

Mise en évidence prioritaire des variations de prix

L'indice des prix à la production vise principalement à mettre en évidence les variations de prix sous forme d'indices. Lorsque le groupe de produits est homogène et que les prix communiqués sont représentatifs, il est toutefois aussi possible de publier des prix moyens (en particulier pour l'agriculture et la sylviculture et pour les agents énergétiques).

3.2 Classifications

La NOGA, classification de base

La **Nomenclature générale des activités économiques** (NOGA)³, publiée par l'OFS, sert de classification de base à l'indice des prix à la production. Dans notre cas, la NOGA n'est pas utilisée pour classer les branches d'activités, elle est utilisée pour classer les produits. La NOGA se fonde elle-même sur la Nomenclature générale des Activités économiques dans les Communautés européennes (NACE Rév. 1)⁴. La compatibilité avec les autres statistiques économiques (comptes nationaux, statistiques de la production, etc.), de même que la comparabilité internationale des résultats, est ainsi assurée.

La NOGA subdivise les activités économiques en sous-groupes correspondant à quatre niveaux successifs, le quatrième étant celui des classes économiques (code à 4 chiffres). Ces classes sont identiques à celles de la NACE. La NOGA introduit un 5e niveau hiérarchique, celui des genres économiques (code à 5 positions). Ce niveau supplémentaire, spécifique à la nomenclature suisse, permet de tenir compte des particularités de notre pays.

En 2002, la NACE a fait l'objet de quelques petites adaptations, qui ont aussi été effectuées par la suite sur la NOGA. Il en a été tenu compte dans la classification de base de l'indice des prix à la production de 2003.

Comme l'indice des prix à la production de mai 1993 se fondait déjà sur la NACE rév. 1, il y a continuité en ce qui concerne la classification de base.

Classifications détaillées

Le degré de différenciation du 5e niveau de la NOGA n'étant pas suffisant pour représenter les divers indices partiels de l'indice des prix à la production, on procède à des classifications plus détaillées. On se fonde pour ce faire, d'une part, sur les classifications des produits à l'intérieur des différentes branches qui sont usuelles en Suisse pour pouvoir établir des indices partiels reflétant la réalité. D'autre part, on a également recours à la **Classification des Produits associée aux Activités (CPA)**, établie par l'UE. La CPA est identique à la NACE (et par conséquent à la NOGA) jusqu'au 4e niveau, mais en définit encore un 5e et un 6e.

Types de subdivisions complémentaires

Les résultats sont ventilés de la manière suivante selon l'utilisation et le degré de transformation des produits⁵:

- produits agricoles et sylvicoles,
- biens intermédiaires,
- biens d'investissement,
- biens de consommation durables,
- biens de consommation non durables,
- énergie.

Une autre subdivision est fonction du marché sur lequel sont écoulés les produits:

- marché intérieur,
- marché des exportations.

² Dans la pratique, on utilise des formules plus complexes : à chaque période, certains indices élémentaires sont abandonnés et d'autres ajoutés, du fait des changements intervenant dans l'assortiment et dans la composition des rapporteurs.

³ OFS: NOGA. Nomenclature générale des activités économiques, Berne 1995.

⁴ NACE rév. 1. Nomenclature générale des Activités économiques dans les Communautés Européennes, octobre 1990.

⁵ Cette subdivision complémentaire a été reprise de l'UE, à l'exception du premier groupe, afin d'obtenir des résultats comparables sur le plan international. Le groupe «produits agricoles et sylvicoles» a été ajouté, parce qu'à la différence de celui de l'UE, l'indice suisse des prix à la production et à l'importation comprend également le secteur agricole et sylvicole.

Enfin, le calcul de

- l'inflation sous-jacente

peut être considéré comme une subdivision de plus. Dans le calcul de l'inflation sous-jacente, on exclut les groupes de produits⁶ proches des matières premières dont les prix sont très volatils et ceux dont les prix sont fortement influencés par des taxes.

3.3 Pondération et base de l'indice

La pondération des groupes de produits est fonction de la valeur de la production brute ou du chiffre d'affaires⁷ réalisé en l'an 2000. La base de l'indice est mai 2003. Les anciens indices des prix sont donc chaînés aux nouveaux en mai 2003.

C'est la pondération selon le concept brut qui est appliquée lorsque l'on a recours à la valeur de la production brute ou au chiffre d'affaires. La pondération selon le concept net impliquerait que l'on considère seulement l'output net, c'est-à-dire la valeur de la production brute moins les ventes réalisées au sein de la même branche économique⁸.

La pondération s'appuie sur le compte de production des comptes nationaux de l'an 2000⁹. Ce compte donne la valeur de la production brute de toutes les branches agrégées à un niveau supérieur et permet ainsi d'avoir une pondération consistante qui, sans être détaillée, couvre l'ensemble de l'économie nationale¹⁰. Aux niveaux inférieurs, diverses sources de données ont été utilisées pour effectuer la pondération (statistique de la valeur ajoutée, statistique de la taxe sur la valeur ajoutée, statistiques de la population active occupée et de l'emploi, statistiques d'associations professionnelles, statistiques des quantités combinées avec des prix moyens, données d'entreprises).

La structure du nouveau schéma de produits et de pondération de l'indice des prix à la production figure

dans l'annexe 1, de même que la comparaison avec le schéma de l'indice des prix à la production de mai 1993 = 100, qui se fondait sur les données de l'année 1990. Les différences que l'on observe sont dues, d'une part, aux transformations structurelles de l'économie au cours des dix dernières années et, d'autre part, à des facteurs techniques liés à la méthode de relevé. Par rapport à 1990, on a ainsi eu recours à de nouvelles sources de pondération (la statistique de la valeur ajoutée, notamment). On a également étendu les relevés de prix à des groupes de produits qui jusque-là n'étaient pas pris en considération ou qui ne l'étaient que partiellement.

3.4 Prix, produits et rapporteurs

Définition des prix

Sont relevés les prix effectifs des produits sur le marché (prix de transaction)¹¹. Les rabais sont déduits.

Le prix est relevé à la première étape de la commercialisation, chez le producteur ou à l'usine¹²: ce sont donc les prix départ-usine sans la taxe sur la valeur ajoutée qui sont relevés. Ils comprennent les impôts sur la consommation (sur le tabac, l'alcool ou les produits pétroliers, p. ex.)¹³.

Les prix départ-usine sont relevés au moment de la commande. Dans bien des cas, le montant du prix à la commande est identique à celui du prix à la livraison. Il peut arriver que les deux montants diffèrent dans le cas des produits dont les délais de production et de livraison sont longs et pour lesquels une clause sur le renchérissement est de ce fait prévue dans le contrat de vente.

La période de référence du relevé des prix s'étend du 1er au 8 du mois, ce qui permet de calculer et de publier les résultats du mois sans retard.

⁶ Produits agricoles et sylvicoles, viande, tabacs, fils, pâte à papier (cellulose et vieux papier), produits pétroliers, tubes en matière plastique, métaux, produits semi-finis en métal, ferraille, gaz.

⁷ Valeur de la production brute = chiffre d'affaires + solde des variations de stocks + biens d'équipement fabriqués par l'entreprise elle-même.

⁸ Plus de détails dans: OFS, Indice des prix à la production et à l'importation, mai 1993 = 100. Bases, Berne 1995, p. 22-24.

⁹ OFS: Le système de comptabilité nationale. Compte de production et productivité du travail de la Suisse 2000, Neuchâtel 2002, tableau 1a.

¹⁰ Par rapport aux valeurs du compte de production 2000, on a procédé à des adaptations dans les groupes suivants: NOGA 01-02: agriculture et sylviculture (les services agricoles et sylvicoles, en particulier, n'ont pas été pris en considération); 22.1: Edition (pas considérée); 23-24: produits pétroliers, produits chimiques (adaptation des estimations des valeurs de la production); 30: machines de bureau, matériel informatique (pas de relevé, valeur de production transférée aux groupes 31 à 33); 36-37: autres industries manufacturières (partiellement considérées); E: production et distribution d'électricité et de gaz (valeur de la production correspondant aux dépenses des consommateurs finaux). On a en outre calculé des moyennes sur trois ans (1998-2000) pour les groupes de produits dont la valeur de production fluctue beaucoup (02: produits sylvicoles; 23: produits pétroliers).

¹¹ On ne déroge à cette règle que pour des raisons impératives; en pareil cas, on s'efforce de s'approcher le plus possible du prix du marché.

¹² Dans quelques rares cas, on déroge à cette règle en ayant aussi recours à des prix du commerce de gros. C'est notamment le cas lorsque la représentativité de l'indice de la branche ou des produits en question n'est pas garantie. Si l'on inclut des entreprises de commerce de gros, on relève dans la mesure du possible leurs prix d'achat qui sont en principe équivalents, après déduction des frais de transport et de la TVA, aux prix départ-usine. Si ce n'est pas possible, on relève exceptionnellement les prix de vente du commerce de gros.

¹³ Pour déflater le compte de production, on peut déduire après coup les impôts sur la consommation.

Sélection des produits

Ce sont les rapporteurs qui sélectionnent eux-mêmes les produits dont ils communiquent les prix. Ils doivent tenir compte des critères suivants:

- volume du chiffre d'affaires (implantation sur le marché),
- représentativité de l'évolution des prix d'autres produits non retenus (fonction de suppléance),
- stabilité de la qualité du produit et des conditions de vente pendant une période donnée¹⁴.

Si, à l'intérieur d'une même position, des produits enregistrent des chiffres d'affaires nettement plus élevés que d'autres, on multiplie leurs prix par un facteur donné, qui a des effets sur le calcul de l'indice.

Les rapporteurs: composition et sélection

Figurent parmi les rapporteurs

- des entreprises et des établissements (groupe principal),
- des associations et d'autres organisations économiques,
- des acheteurs en gros (exemples: grossistes, administration fédérale).

Le nombre des prix communiqués varie selon les rapporteurs et la branche. Les prix communiqués par des associations et d'autres organisations économiques peuvent eux-mêmes résulter d'un grand nombre de prix individuels.

Si les parts de marché des rapporteurs sont très différentes, on peut attribuer à ces derniers des facteurs de multiplication individuels.

En règle générale, on sélectionne les rapporteurs de manière ciblée, comme la majorité des autres pays. On s'efforce ce faisant d'obtenir, pour chaque produit important, les prix de leurs principaux fabricants. Cependant, le relevé doit également englober un nombre suffisant de moyens ou de petits producteurs, dont on admet qu'ils sont représentatifs de l'ensemble de leur groupe.

Périodicité

L'indice des prix à la production est calculé une fois par mois. Seuls les groupes de produits dont les prix peuvent présenter des fluctuations à court terme importantes (produits agricoles, produits pétroliers, acier, p. ex.) font

toutefois effectivement l'objet d'un relevé mensuel. Les autres groupes de produits font l'objet de relevés échelonnés, trimestriels ou semestriels, en fonction du schéma d'évolution de leurs prix¹⁵. Cela permet de ne pas trop solliciter les rapporteurs et de limiter l'ampleur du relevé. L'inconvénient est toutefois que l'indice des prix de ces groupes de produits réagit avec un certain décalage aux variations de prix.

Produits saisonniers

L'évolution des prix et des chiffres d'affaires de certains groupes de produits est soumise à des fluctuations saisonnières. C'est notamment le cas des produits agricoles et horticoles.

Comme le but premier de l'indice des prix à la production est de refléter l'évolution mensuelle des prix - que les fluctuations observées soient de nature saisonnière ou autre -, les prix communiqués ne sont pas corrigés d'un coefficient saisonnier.

Formulaires de relevé

Le relevé se fait en règle générale à l'aide d'un formulaire standard adressé par voie postale ou électronique (voir l'exemple dans l'annexe 4). Pour certaines branches, des formulaires spécifiques sont utilisés, en particulier pour les produits agricoles et sylvicoles, les produits d'imprimerie, la menuiserie du bâtiment et l'aménagement intérieur (dans le cadre de l'indice des prix de la construction), les lubrifiants, les produits chimiques et, conjointement avec l'indice des prix à la consommation, l'électricité et le gaz.

Ampleur du relevé

A l'heure actuelle, quelque 2100 rapporteurs communiquent environ 11'000 prix. Un rapporteur communique ainsi en moyenne 5 prix.

4 Bases méthodologiques de l'indice des prix à l'importation (mai 2003 = 100)

L'indice des prix à l'importation est conçu selon la même méthode que l'indice des prix à la production. Les deux indices sont ainsi comparables et peuvent être agrégés en un indice des prix de l'offre totale.

¹⁴ Au moins un à deux ans. S'agissant des groupes de produits présentant un degré de technicité élevé dont l'assortiment change rapidement (produits informatiques, p. ex.), les produits sont aussi changés à brefs intervalles dans le relevé des prix.

¹⁵ Plan de relevé détaillé: voir l'annexe 3.

Méthode de calcul

Indice de Laspeyres direct; agrégation de base: moyenne arithmétique des indices élémentaires (comme pour l'indice des prix à la production).

Classifications

La NOGA, comme classification de base, et des classifications plus détaillées sont utilisées comme pour l'indice des prix à la production. La subdivision complémentaire selon l'utilisation et le degré de transformation est conçue selon les mêmes critères que ceux qui sont appliqués à l'indice des prix à la production. Il en va de même pour le calcul de l'inflation sous-jacente¹⁶.

Pondération et base de l'indice

La pondération est effectuée d'après la structure des importations définie dans la statistique du commerce extérieur de l'an 2000¹⁷. La base de l'indice est mai 2003, comme pour l'indice des prix à la production.

La structure du nouveau schéma de produits et de pondération de l'indice des prix à l'importation figure dans l'annexe 2. Les différences que l'on observe par rapport à 1993 sont dues, d'une part, à la modification de la structure des importations et, d'autre part, à l'extension des relevés de prix à des groupes de produits qui jusque-là n'étaient pas pris en considération ou qui ne l'étaient que partiellement.

Prix

Sont relevés les prix effectifs des produits sur le marché (prix de transaction). Les rabais sont déduits. Les prix relevés sont les prix «franco dédouanés frontière suisse», déduction faite de la TVA¹⁸. Ils comprennent

les impôts sur la consommation (sur le tabac, l'alcool ou les produits pétroliers, p. ex.). Les prix sont relevés au moment de la commande. Comme pour l'indice des prix à la production, la période de référence s'étend du 1er au 8 du mois.

Sélection des produits

Les produits sont sélectionnés selon les mêmes critères que ceux qui sont appliqués à l'indice des prix à la production (volume du chiffre d'affaires, fonction de suppléance, produit inchangé pendant un certain temps).

Les rapporteurs: composition et sélection

Figurent parmi les rapporteurs

- des entreprises qui importent des produits pour leurs propres besoins, pour les transformer ou les revendre (elles forment de loin le groupe le plus important),
- des associations et d'autres organisations économiques,
- des acheteurs en gros (exemples: grossistes, administration fédérale).

La sélection se fait de manière ciblée selon les mêmes critères que pour l'indice des prix à la production.

Source de données complémentaire: statistique du commerce extérieur

Pour certains groupes de produits¹⁹, on a également recours aux valeurs moyennes²⁰ de la statistique du commerce extérieur comme indicateurs de l'évolution des prix. Il faut pour cela que les positions tarifaires correspondantes de la statistique du commerce extérieur contiennent des produits relativement homogènes.

¹⁶ Comme c'est le cas pour l'indice des prix à la production, les positions suivantes ont été exclues pour calculer l'inflation sous-jacente : produits agricoles, charbon, gaz naturel, viande, fils, pâte à papier (cellulose), pétrole brut, produits pétroliers, tubes en matière plastique, métaux et produits semi-finis en métal.

¹⁷ Certains groupes de produits dont les prix à l'importation ne sont pas relevés ne sont pas retenus pour la pondération (en particulier les diamants, les pierres précieuses, les métaux précieux et, en partie, l'édition/impression). En outre, on a calculé des moyennes sur trois ans (1998-2000) pour les groupes de produits dont la valeur à l'importation fluctue fortement (pétrole, produits pétroliers, gaz naturel). Pour la majorité des produits chimiques importés, il n'est pas encore possible à l'heure actuelle de calculer d'indice. Jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée, on le remplace par l'évolution des prix des autres produits industriels (sans produits pétroliers).

¹⁸ Les prix sont relevés chez les acheteurs (importateurs). Il peut y avoir certaines divergences. La divergence est plutôt faible si l'importateur indique son prix d'achat franco domicile au lieu de franco frontière. Elle est plus grande si l'importateur n'est pas disposé à fournir ses prix franco dédouanés frontière suisse (prix coûtants), mais seulement ses prix de vente de commerce de gros (prix de revente). L'expérience montre toutefois que ce dernier cas est rare.

¹⁹ En particulier les produits agricoles et le papier.

²⁰ On calcule la valeur moyenne d'une position tarifaire pour une période donnée (mois ou trimestre) en divisant la valeur des importations par la quantité importée.

Périodicité

Comme pour l'indice des prix à la production²¹.

Produits saisonniers

Comme pour l'indice des prix à la production.

Formulaires de relevé

Comme pour l'indice des prix à la production.

Ampleur du relevé

A l'heure actuelle, quelque 700 rapporteurs communiquent environ 3300 prix. Un rapporteur communique ainsi en moyenne 5 prix.

5 Publications, renseignements

Résultats sur papier

- Communiqués de presse: résultats généraux (parution mensuelle),
- Indice des prix à la production et à l'importation, résultats détaillés (parution mensuelle),
- Prix à la production dans l'agriculture, résultats détaillés (parution mensuelle),
- Prix du bois, résultats détaillés (trois fois par an),
- Variations des prix dans la construction. Indice des prix à la production et à l'importation d'une sélection de produits pour la construction, indice publié en collaboration avec la KBOB (Coordination des services fédéraux de la construction et de l'immobilier) (parution mensuelle),
- Indice suisse des prix de la construction. Résultats commentés et tableaux (parution semestrielle).

Résultats sous forme électronique

- Internet (<http://www.statistique.admin.ch>): communiqués de presse avec les principaux résultats; données les plus importantes sous forme d'aperçu des indicateurs conjoncturels,
- Statweb (<http://www.statweb.admin.ch>): banque de données avec les principaux résultats.

Renseignements

Indice des prix à la production et à l'importation:

*Andreas Fankhauser, tél. 032 713 63 07 /
andreas.fankhauser@bfs.admin.ch*

*Hans Udry, tél. 032 713 69 95 /
hans.udry@bfs.admin.ch*

Indice des prix de la construction:

*Yves-Alain Guillod, tél. 032 713 61 45 /
yves.guillod@bfs.admin.ch*

²¹ Voir l'annexe 3.

Annexes

Aperçu:

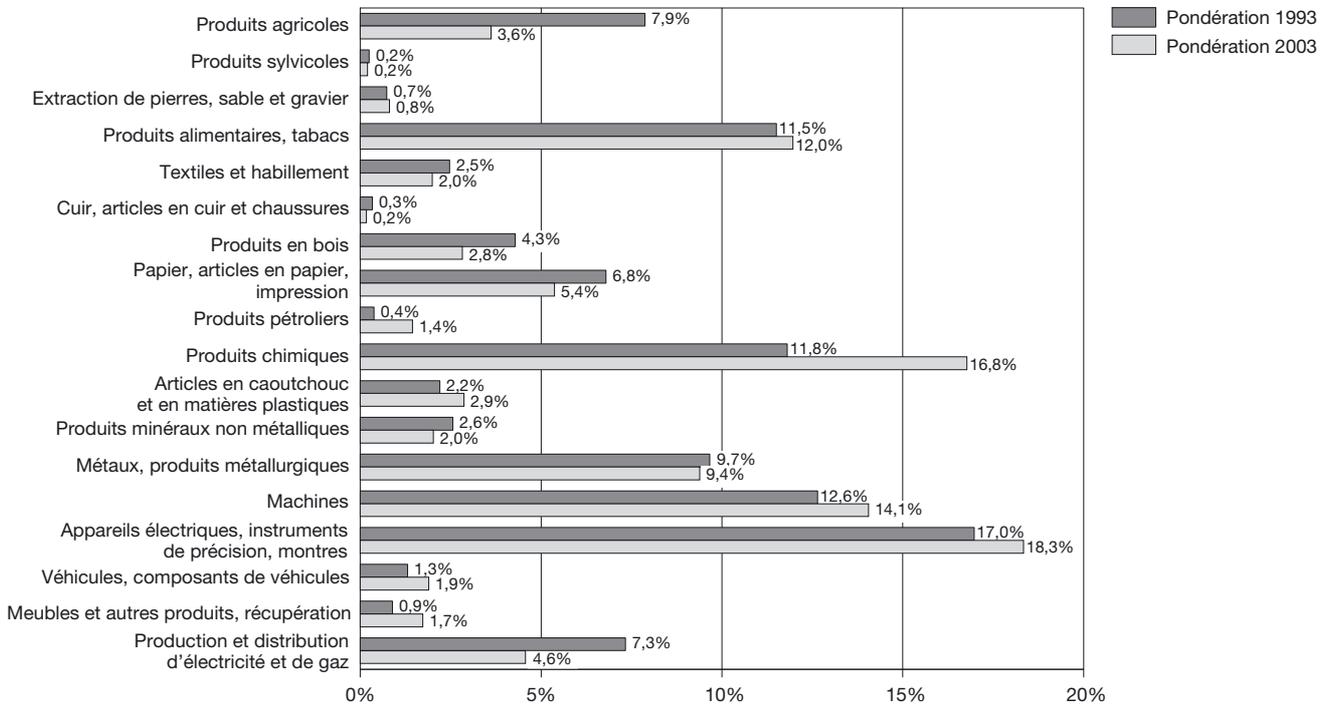
Annexe 1: Structure et pondération de l'indice des prix à la production (mai 2003 = 100)
(Page 13-22)

Annexe 2: Structure et pondération de l'indice des prix à l'importation (mai 2003 = 100)
(Page 23-29)

Annexe 3: Plan des relevés de l'indice des prix à la production et à l'importation (mai 2003 = 100)
(Page 31-32)

Annexe 4: Formulaire du relevé des prix (exemple)
(Page 33-34)

**Annexe 1 Indice des prix à la production (mai 2003 = 100):
Comparaison du panier-type de 1993 avec celui de 2003**



© Office fédéral de la statistique

Commentaire général relatif aux différences:

Les différences que l'on observe ci-dessus sont dues, d'une part, aux transformations structurelles de l'économie au cours des dix dernières années et, d'autre part, à des facteurs techniques liés à la méthode de relevé. Par rapport à 1993, on a ainsi eu recours à de nouvelles sources de pondération (la statistique de la valeur ajoutée, notamment). On a également étendu les relevés de prix à des groupes de produits qui jusque-là n'étaient pas pris en considération ou qui ne l'étaient que partiellement.

Structure et pondération de l' indice des prix à la production (mai 2003=100)

Annexe 1

Code	Groupes de produits	Pondération en %
00	Total	100,0000
A	Agriculture et sylviculture	3,8087
01	Produits agricoles	3,6113
01.1	Produits d'origine végétale	1,3772
01.11	Produits de la culture des champs	0,4126
01.11.1	Céréales	0,2318
01.11.11	Céréales panifiables	0,1852
01.11.111	Froment Top	0,0539
01.11.112	Froment classe 1	0,0718
01.11.113	Froment classe 2	0,0359
01.11.114	Froment classe 3	0,0180
01.11.115	Seigle	0,0041
01.11.116	Epeautre classe 1	0,0015
01.11.12	Céréales fourragères	0,0466
01.11.121	Orge	0,0179
01.11.122	Mais grain	0,0237
01.11.123	Triticale	0,0050
01.11.2	Pommes de terre, légumineuses, autres légumes industriels	0,0761
01.11.21	Pommes de terre	0,0698
01.11.22	Légumineuses	0,0033
01.11.23	Autres légumes industriels	0,0030
01.11.3	Oléagineux	0,0266
01.11.31	Colza	0,0206
01.11.32	Tournesols	0,0060
01.11.5	Betteraves sucrières	0,0720
01.11.6	Foin	0,0061
01.12	Légumes, produits de pépinières et d'horticulture	0,5606
01.12.1	Légumes	0,1739
01.12.11	Légumes feuillus	0,0662
01.12.12	Choux	0,0188
01.12.13	Tubercules	0,0240
01.12.14	Autres légumes	0,0649
01.12.2	Produits de pépinières	0,1376
01.12.21	Plantes d'ornement	0,0902
01.12.211	Arbustes	0,0406
01.12.212	Conifères	0,0181
01.12.213	Plantes tapissantes	0,0036
01.12.214	Plantes grimpantes	0,0027
01.12.215	Plantes pour haies	0,0126
01.12.216	Arbres d'avenues	0,0126
01.12.22	Rosiers	0,0115
01.12.23	Plantes vivaces	0,0197
01.12.24	Fruits et baies	0,0162
01.12.3	Produits horticoles	0,2491
01.12.31	Fleurs coupées	0,0473
01.12.32	Plantes en pots	0,1346
01.12.33	Plantes de balcon et à massifs	0,0672
01.13	Culture fruitière	0,4040
01.13.1	Moût de raisin	0,2480
01.13.11	Blanc	0,1260
01.13.12	Rouge	0,1220
01.13.2	Fruits	0,1560
01.13.21	Pommes	0,0827
01.13.211	Pommes de table	0,0543
01.13.212	Pommes à cidre	0,0284
01.13.22	Poires	0,0234
01.13.221	Poires de table	0,0157
01.13.222	Poires à cidre	0,0077
01.13.23	Cerises	0,0159
01.13.231	Cerises de table	0,0125
01.13.232	Cerises à distiller	0,0034

Structure et pondération de l' indice des prix à la production (mai 2003=100) (suite)

Annexe 1

Code	Groupes de produits	Pondération en %
01.13.24	Prunes	0,0024
01.13.241	Prunes de table	0,0020
01.13.242	Prunes à distiller	0,0004
01.13.25	Abricots	0,0071
01.13.26	Baies	0,0245
01.13.261	Fraises	0,0180
01.13.262	Autres baies (framboises)	0,0065
01.2	Produits d'origine animale	2,2341
01.21	Bovins, lait cru	1,5750
01.21.1	Gros bétail ¹	0,3048
01.21.11	Vaches	0,1219
01.21.111	RV T3	0,0183
01.21.112	VK T3	0,0512
01.21.113	VK 1X3	0,0524
01.21.12	Génisses	0,0712
01.21.121	Conventionnel RG T3	0,0641
01.21.122	Label „Natura Beef“ T3	0,0071
01.21.13	Taureaux	0,1117
01.21.131	Conventionnel MT T3	0,1005
01.21.132	Label „Natura Beef“ T3	0,0112
01.21.2	Veaux KV T3	0,1785
01.21.3	Lait cru	1,0917
01.21.31	Lait de consommation	0,5131
01.21.32	Lait de fromagerie	0,5349
01.21.33	Lait bio	0,0437
01.22	Ovins: agneaux LA T3	0,0248
01.23	Porcs	0,4601
01.24	Volaille, oeufs	0,1542
01.24.1	Poulets	0,0842
01.24.2	Dindes	0,0071
01.24.3	Oeufs	0,0629
01.25	Miel	0,0200
02.01	Produits sylvicoles	0,1974
02.01.1	Grumes de sciage	0,1738
02.01.11	Grumes de sciage: résineux	0,1091
02.01.12	Grumes de sciage: feuillus	0,0647
02.01.2	Bois d'industrie	0,0048
02.01.21	Bois pour panneaux en particules	0,0012
02.01.22	Bois à papier	0,0036
02.01.3	Bois de chauffage	0,0188
02.01.31	Quartiers	0,0097
02.01.32	Plaquettes de bois	0,0091
C	Extraction de pierres, sable et gravier	0,8051
14.1	Extraction de pierres	0,1288
14.21	Sable et gravier	0,6763
14.21.1	Matériaux ronds	0,4470
14.21.11	Gravier à béton	0,2400
14.21.12	Sable	0,0850
14.21.13	Gravier rond	0,0745
14.21.14	Tout venant	0,0475
14.21.2	Matériaux concassés	0,2293
14.21.21	Sable concassé	0,0844
14.21.22	Gravier concassé	0,1268
14.21.23	Ballast	0,0181
D	Arts et métiers, industrie	90,8214
DA	Produits alimentaires, tabacs	11,9663
15	Produits alimentaires	10,3946
15.1	Viande et produits carnés	2,4033
15.11	Viande (sans volaille)	1,2017
15.11.1	Viande de boeuf	0,3205
15.11.2	Viande de veau	0,1442
15.11.3	Viande de mouton (agneau)	0,0320

Structure et pondération de l' indice des prix à la production (mai 2003=100) (suite)

Annexe 1

Code	Groupes de produits	Pondération en %
15.11.4	Viande de porc	0,6890
15.11.9	Autres viandes (produits secondaires)	0,0160
15.12	Viande de volaille	0,1602
15.13	Produits carnés	1,0414
15.13.1	Saucisses bouillies	0,6249
15.13.2	Jambon cuit (petit-salé)	0,1041
15.13.3	Petit-salé cru	0,2083
15.13.4	Autres (terrines, abats)	0,1041
15.3	Fruits et légumes transformés	0,5891
15.31	Produits à base de pommes de terre	0,1176
15.32	Jus de fruits et de légumes	0,1886
15.33	Fruits et légumes transformés	0,2829
15.4	Graisses et huiles végétales	0,3098
15.42	Graisses et huiles raffinées	0,1704
15.43	Margarines et graisses	0,1394
15.5	Lait et produits laitiers	2,0353
15.51	Lait et produits laitiers (sans glaces)	1,8371
15.51.1	Produits laitiers frais	0,6669
15.51.11	Lait	0,3139
15.51.111	Lait entier	0,1347
15.51.112	Lait UHT	0,1792
15.51.12	Crème	0,2203
15.51.13	Yoghourt	0,1327
15.51.2	Fromages	0,8344
15.51.21	Fromages à pâte dure	0,4269
15.51.22	Fromages à pâte mi-dure	0,2375
15.51.23	Fromages à pâte molle	0,0485
15.51.24	Fromages frais	0,1215
15.51.3	Beurre	0,1626
15.51.4	Autres produits laitiers	0,1732
15.52	Glaces	0,1982
15.6	Produits de meunerie	0,4732
15.61	Produits de meunerie	0,4732
15.61.1	Farines	0,2542
15.61.11	Farine blanche	0,1486
15.61.12	Farine mi-blanche	0,0696
15.61.13	Farine bis	0,0360
15.61.3	Autres produits de meunerie (spécialités)	0,2190
15.7	Aliments pour animaux	0,5036
15.71	Aliments fourragers	0,5036
15.71.1	Fourrages pour gros bétail	0,1553
15.71.11	Aliments VL	0,0923
15.71.12	Engraissement pour bovins	0,0226
15.71.13	Lait d'engraissement de veaux	0,0308
15.71.14	Concentré d'albumen pour VL	0,0096
15.71.2	Fourrages pour porcs	0,1883
15.71.21	Complets pour porcelets	0,0347
15.71.22	Complets pour porcs	0,1171
15.71.23	Complets pour truies nourrices	0,0365
15.71.3	Fourrages pour volailles	0,1217
15.71.31	Aliments pour poussins et poulettes	0,0085
15.71.32	Complets pour pondeuses	0,0420
15.71.33	Engraissement pour volaille	0,0712
15.71.4	Autres fourrages	0,0383
15.8	Autres produits alimentaires	2,8786
15.81	Produits de boulangerie	1,1631
15.81.1	Pain	0,7205
15.81.11	Pain normal	0,3615
15.81.12	Pain spécial	0,2169
15.81.13	Petite boulangerie	0,1421
15.81.2	Pâtisseries fraîches	0,3708
15.81.3	Produits semi-finis pour boulangerie et pâtisserie	0,0718

Structure et pondération de l' indice des prix à la production (mai 2003=100) (suite)

Annexe 1

Code	Groupes de produits	Pondération en %
15.82	Pâtisseries de longue conservation	0,2018
15.83	Sucre	0,1103
15.84	Chocolat et sucreries	0,6871
15.84.1	Chocolat	0,5676
15.84.2	Sucreries	0,1195
15.85	Pâtes alimentaires	0,1248
15.86	Café et thé	0,1828
15.86.1	Café	0,1370
15.86.2	Thé	0,0458
15.87	Condiments et assaisonnements	0,1621
15.88	Aliments homogénéisés et diététiques	0,0671
15.89	Autres produits alimentaires	0,1795
15.9	Boissons	1,2017
15.91	Eau de vie	0,0653
15.92	Alcool éthylique	0,0180
15.93	Vin	0,3844
15.93.1	Vin rouge	0,2242
15.93.2	Vin blanc	0,1602
15.96	Bière	0,3232
15.96.1	Bière pression	0,1235
15.96.2	Bière en bouteille	0,1997
15.98	Eaux minérales et boissons sans alcool	0,4108
15.98.1	Eaux minérales	0,1271
15.98.2	Soft-Drinks et boissons sans alcool	0,2837
16	Produits à base de tabac	1,5717
DB	Textiles et habillement	1,9905
17	Textiles	1,3482
17.1	Fils	0,3121
17.11	Fils de type cotonnier	0,2009
17.19	Autres fils	0,1112
17.2	Tissus	0,2749
17.21	Tissus de type cotonnier	0,1793
17.29	Autres tissus	0,0956
17.4	Articles textiles confectionnés	0,5038
17.40.1	Linge de lit/table/toilette	0,2935
17.40.2	Couvertures/oreillers/édredons	0,0867
17.40.3	Autres articles textiles confectionnés	0,1236
17.5	Autres articles textiles	0,1032
17.51	Tapis	0,1032
17.7	Articles à mailles	0,1542
17.71	Articles chaussants à mailles	0,1436
17.72	Pullover, cardigans, etc.	0,0106
18	Habillement	0,6423
18.21	Vêtements de travail	0,0706
18.22	Vêtements de dessus	0,3441
18.23	Sous-vêtements	0,1761
18.24	Autres vêtements, accessoires	0,0515
DC	Cuir, articles en cuir et chaussures	0,1723
19.1	Cuir	0,0071
19.2	Articles de voyage, maroquinerie, sellerie	0,0580
19.3	Chaussures	0,1072
19.30.1	Chaussures en cuir	0,0965
19.30.9	Autres chaussures	0,0107
DD	Produits en bois	2,8210
20.10	Sciage et rabotage du bois	0,3759
20.10.1	Produits de sciage	0,3054
20.10.11	Bois de sciage	0,2990
20.10.111	Bois de charpente sur liste, à coeur refendu, frais	0,0999
20.10.112	Planches en plots classe I/II, séché à l'air	0,0333
20.10.113	Planches de coffrage, brutes, largeur fixe, frais	0,0278
20.10.114	Lames pour lamellé collé N, largeur fixe, séché au four	0,0185
20.10.115	Carrelets 8/12, tronçonné, frais	0,0188

Structure et pondération de l' indice des prix à la production (mai 2003=100) (suite)

Annexe 1

Code	Groupes de produits	Pondération en %
20.10.116	Carrelets d'emballage, frais	0,0221
20.10.117	Planches pour caisses, larges, séché à l'air	0,0233
20.10.118	Lattes à tuiles, séché à l'air	0,0245
20.10.119	Doubles lattes, séché à l'air	0,0308
20.10.12	Traverses (chemin de fer)	0,0064
20.10.2	Bois rabotés	0,0705
20.20	Panneaux de bois	0,2364
20.20.1	Contre-plaqués	0,0049
20.20.2	Panneaux agglomérés	0,1536
20.20.3	Panneaux en fibre de bois	0,0768
20.20.4	Panneaux-forts	0,0011
20.30	Menuiserie du bâtiment, aménagement intérieur	2,1747
20.30.1	Fenêtres et portes	1,3073
20.30.11	Fenêtres	1,0161
20.30.111	Fenêtres en bois	0,6377
20.30.112	Fenêtres en bois-métal	0,3784
20.30.12	Portes	0,2912
20.30.121	Portes extérieurs et d'entrée	0,0253
20.30.122	Portes intérieures	0,2659
20.30.2	Menuiserie du bâtiment	0,2700
20.30.21	Galerie à rideaux	0,1350
20.30.22	Tablette de fenêtre	0,1350
20.30.3	Aménagement intérieur (armoires murales)	0,1221
20.30.5	Parquet	0,4753
20.30.51	Parquet mosaïque standard	0,0700
20.30.52	Parquet fini	0,4053
20.40	Emballages en bois	0,0340
20.40.1	Palettes en bois	0,0083
20.40.11	Palettes à usage unique	0,0047
20.40.12	Palettes EUR	0,0036
20.40.2	Caisses	0,0214
20.40.3	Autres emballages en bois	0,0043
DE	Papier, articles en papier, impression	5,3645
21	Papier et carton	2,1017
21.1	Pâte à papier, papier, carton	1,4920
21.11	Cellulose et vieux papier	0,2070
21.11.1	Cellulose	0,1004
21.11.2	Vieux papier	0,1066
21.12	Papier et carton	1,2850
21.12.1	Papier	0,7052
21.12.11	Papier journal	0,1916
21.12.12	Papier avec bois, non couché	0,0620
21.12.13	Papier sans bois, non couché	0,0983
21.12.14	Papier avec bois, couché	0,0021
21.12.15	Papier sans bois, couché	0,3512
21.12.2	Carton	0,5798
21.2	Produits en papier ou carton	0,6097
21.21	Emballages en papier et carton	0,2541
21.21.1	Emballages en papier	0,0005
21.21.2	Emballages en carton	0,2536
21.22	Articles hygiéniques et domestiques en papier	0,0908
21.23	Produits de papeterie	0,0184
21.25	Autres produits papier et carton	0,2464
22.2	Impression	3,2628
22.22	Impressions diverses	2,7363
22.23	Reliure et façonnage	0,2001
22.24	Composition et reproduction	0,3264
DF	Produits pétroliers	1,4418
23.20.1	Carburants	1,0832
23.20.11	Essence	0,7113
23.20.111	Sans plomb 95	0,6546
23.20.112	Sans plomb 98	0,0567

Structure et pondération de l' indice des prix à la production (mai 2003=100) (suite)

Annexe 1

Code	Groupes de produits	Pondération en %
23.20.12	Diesel	0,3005
23.20.13	Kérosène	0,0714
23.20.2	Mazout	0,2902
23.20.21	Mazout extra-léger	0,2176
23.20.211	Mazout normal	0,1741
23.20.212	Mazout qualité écologique	0,0435
23.20.22	Mazout lourd	0,0726
23.20.3	Lubrifiants	0,0481
23.20.31	Huile pour moteurs	0,0132
23.20.311	Huile pour moteurs deux temps	0,0008
23.20.312	Huiles pour véhicules < 3.5 t	0,0063
23.20.313	Huiles pour véhicules > 3.5 t	0,0061
23.20.32	Huile pour engrenages de véhicules	0,0021
23.20.321	Huile pour engrenages de véhicules	0,0017
23.20.322	Huile pour boîtes vitesses automatiques	0,0004
23.20.33	Liquides hydrauliques	0,0083
23.20.34	Huiles pour traitements métalliques	0,0238
23.20.341	Huile pour traitements métalliques, non émulsionnées	0,0027
23.20.342	Huile pour traitements métalliques, émulsionnées	0,0177
23.20.343	Autres lubrifiants	0,0034
23.20.35	Huiles pour procédé de fabrication	0,0007
23.20.4	Bitume pur	0,0203
DG	Produits chimiques	16,7734
24.1	Produits chimiques de base	3,6547
24.12	Colorants et pigments	0,9004
24.13	Produits inorganiques	0,4052
24.14	Produits organiques	1,5757
24.15	Engrais	0,0180
24.16	Matières plastiques sous forme primaire	0,7428
24.17	Caoutchouc synthétique sous forme primaire	0,0126
24.2	Pesticides et autres produits agrochimiques	0,6753
24.3	Vernis et peintures	0,4052
24.4	Produits pharmaceutiques	9,2285
24.5	Savons, produits d'entretien etc.	1,2394
24.51	Savons, détergents, produits d'entretien	0,4205
24.52	Cosmétiques et parfums	0,8189
24.6	Autres produits chimiques	1,4235
24.61	Explosifs et produits d'allumage	0,0540
24.63	Huiles essentielles, substances odorantes et aromatiques	0,5853
24.66	Autres produits chimiques	0,7842
24.66.1	Produits auxiliaires des ind. chimiques	0,3921
24.66.2	Autres produits chimiques finaux	0,3921
24.7	Fibres synthétiques	0,1468
DH	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	2,8696
25.13	Produits en caoutchouc	0,0867
25.2	Articles en matières plastiques	2,7829
25.21	Feuilles, plaques, tubes	0,5424
25.21.1	Feuilles en matières plastiques	0,2802
25.21.11	Feuilles en matières plastiques pour la construction	0,0700
25.21.111	Membranes synthétiques pour tunnels	0,0420
25.21.112	Autres feuilles pour la construction	0,0280
25.21.12	Autres feuilles en matières plastiques	0,2102
25.21.2	Plaques en matières plastiques	0,0226
25.21.21	Plaques en mousses synthétiques	0,0113
25.21.22	Autres plaques en matières plastiques	0,0113
25.21.3	Tubes en matières plastiques	0,1695
25.21.31	Tubes de canalisation et pour drainage	0,0315
25.21.32	Conduites sous pression	0,0421
25.21.33	Tuyaux pour habitation/industrie/chauffage au sol	0,0230
25.21.36	Tubes de protection de câbles	0,0252
25.21.37	Accessoires (coude/raccord)	0,0477

Structure et pondération de l' indice des prix à la production (mai 2003=100) (suite)

Annexe 1

Code	Groupes de produits	Pondération en %
25.21.52	Autres produits semi-finis en matières plastiques	0,0701
25.22	Emballages en matières plastiques	0,5519
25.23	Articles pour la construction	0,6220
25.23.1	Géotextiles	0,0315
25.23.2	Autres articles pour la construction	0,5905
25.23.21	Fenêtres	0,2488
25.23.22	Revêtements de sol	0,0933
25.23.23	Appareils sanitaires	0,0933
25.23.24	Autres articles pour la construction	0,1551
25.24	Autres articles en matières plastiques	1,0666
25.24.1	Articles techniques en matières plastiques	0,7466
25.24.2	Produits finis en matières plastiques	0,3200
DI	Produits minéraux non métalliques	2,0203
26.1	Verre	0,3380
26.12	Verre plat travaillé	0,1627
26.13	Verre creux	0,1169
26.14	Fibres de verre	0,0584
26.2	Produits céramiques	0,1150
26.3	Carreaux en céramique	0,0128
26.4	Briques et tuiles en terre cuite	0,2111
26.40.1	Briques en terre cuite	0,1715
26.40.2	Tuiles en terre cuite	0,0396
26.5	Ciment	0,2092
26.6	Produits en béton, ciment et plâtre	0,7622
26.61	Produits en béton	0,1813
26.61.1	Produits de génie civil	0,0720
26.61.11	Articles de canalisation	0,0480
26.61.12	Collecteurs, séparateurs, accessoires	0,0137
26.61.13	Autres produits pour le génie civil	0,0103
26.61.2	Produits pour le bâtiment	0,0287
26.61.3	Produits d'aménagement extérieur	0,0806
26.62	Produits à base de plâtre	0,0198
26.63	Béton prêt à l'emploi	0,4555
26.64	Mortier	0,0275
26.65	Produits en fibre-ciment	0,0702
26.66	Crépis	0,0079
26.7	Pierres de taille façonnées	0,1866
26.70.1	Dalles	0,0280
26.70.2	Pavés	0,0280
26.70.3	Enrochements bruts	0,0933
26.70.4	Finitions	0,0373
26.82	Autres produits minéraux non métalliques	0,1854
26.82.1	Produits à base d'asphalte et bitume	0,0948
26.82.11	Mélanges bitumineux	0,0275
26.82.12	Asphalte coulé	0,0275
26.82.13	Bitumineux d'étanchéité	0,0398
26.82.2	Plaques en laine de roche	0,0906
DJ	Métaux, produits métallurgiques	9,3864
27	Métaux et produits semi-finis en métal	2,2336
27.1	Acier	0,3130
27.10.21	Barres en acier	0,0904
27.10.41	Acier d'armature	0,2226
27.22	Tubes en acier	0,2925
27.22.121	Tubes bouilleurs soudés	0,0975
27.22.21	Tubes de forme	0,0975
27.22.22	Tubes profilés	0,0975
27.31	Acier étiré à froid	0,1307
27.4	Métaux non-ferreux	1,1432
27.42	Aluminium	0,9753
27.42.2	Produits semi-finis en aluminium	0,7856
27.42.21	Produits laminés	0,3836
27.42.22	Produits pressés	0,4020

Structure et pondération de l' indice des prix à la production (mai 2003=100) (suite)

Annexe 1

Code	Groupes de produits	Pondération en %
27.42.3	Feuilles en aluminium	0,1897
27.44.2	Produits de cuivre ou alliages de cuivre	0,1679
27.5	Produits de fonderie	0,3542
28	Produits métalliques	7,1528
28.1	Éléments en métal, constructions en métaux légers	1,5219
28.2	Réservoirs métalliques, chaudières et radiateurs	0,3087
28.21	Réservoirs, citernes, conteneurs métalliques	0,1072
28.22	Chaudières et radiateurs	0,2015
28.22.1	Chaudières	0,0916
28.22.2	Radiateurs	0,1099
28.4	Pièces forgées	0,2931
28.5	Revêtement des métaux, mécanique générale	2,8757
28.51	Traitement et revêtement des métaux	0,6364
28.52	Mécanique	2,2393
28.6	Outillage, coutellerie, autres produits du 28.6	1,1945
28.62	Outillage	0,8424
28.69	Autres produits du groupe 28.6	0,3521
28.7	Autres produits métalliques	0,9589
28.72	Emballages métalliques	0,0974
28.73	Produits en fils métalliques	0,2747
28.73.1	Treillis d'armature	0,2308
28.73.2	Cages d'armature	0,0439
28.74	Visserie, boulonnerie, chaînes et ressorts	0,3290
28.75	Autres produits métalliques	0,2578
DK	Machines	14,0547
29.1	Machines pour la production/utilisation d'énergie mécanique	1,4469
29.12	Pompes et compresseurs	0,3732
29.12.1	Oléo-hydraulique	0,1802
29.12.2	Pneumatique	0,1930
29.13	Articles de robinetterie	0,3752
29.13.1	Robinetterie oléo-hydraulique	0,0915
29.13.2	Robinetterie pneumatique	0,1170
29.13.3	Robinetterie sanitaire	0,1342
29.13.31	Robinets-équerres d'arrêt	0,0057
29.13.32	Robinets à bec	0,0050
29.13.33	Robinetterie murale	0,0514
29.13.34	Robinetterie encastrable	0,0721
29.13.4	Robinetterie de bâtiment	0,0259
29.13.9	Autres produits du groupe 29.13	0,0066
29.19	Autres machines du groupe 29.1	0,6985
29.2	Autres machines à usage général	3,8579
29.22	Matériel de levage et manutention	1,2166
29.29	Autres machines du groupe 29.2	2,6413
29.3	Machines agricoles	0,3361
29.4	Machines-outils	2,8212
29.5	Autres machines à usage spécifique	4,9336
29.52	Machines pour la construction	0,2789
29.53	Machines pour l'industrie agroalimentaire	0,8966
29.54	Machines pour l'industrie textile et de l'habillement	1,3943
29.59	Autres machines à usage spécifique	2,3638
29.7	Appareils ménagers	0,6590
29.71.1	Appareils électroménagers (grands appareils)	0,6590
DL	Appareils électriques et électroniques, instruments de précision, montres, etc.	18,3367
31	Machines et appareils électriques	6,0161
31.1	Moteurs, générateurs et transformateurs électriques	2,3047
31.2	Matériel de distribution et de communication électrique	1,1484
31.3	Fils et câbles isolés	0,5833
31.4	Accumulateurs et piles électriques	0,1288
31.5	Appareils d'éclairage et lampes	0,2505
31.6	Appareils électriques	1,6004
32	Équipement de communication, composants électroniques	2,6442

Structure et pondération de l' indice des prix à la production (mai 2003=100) (fin)

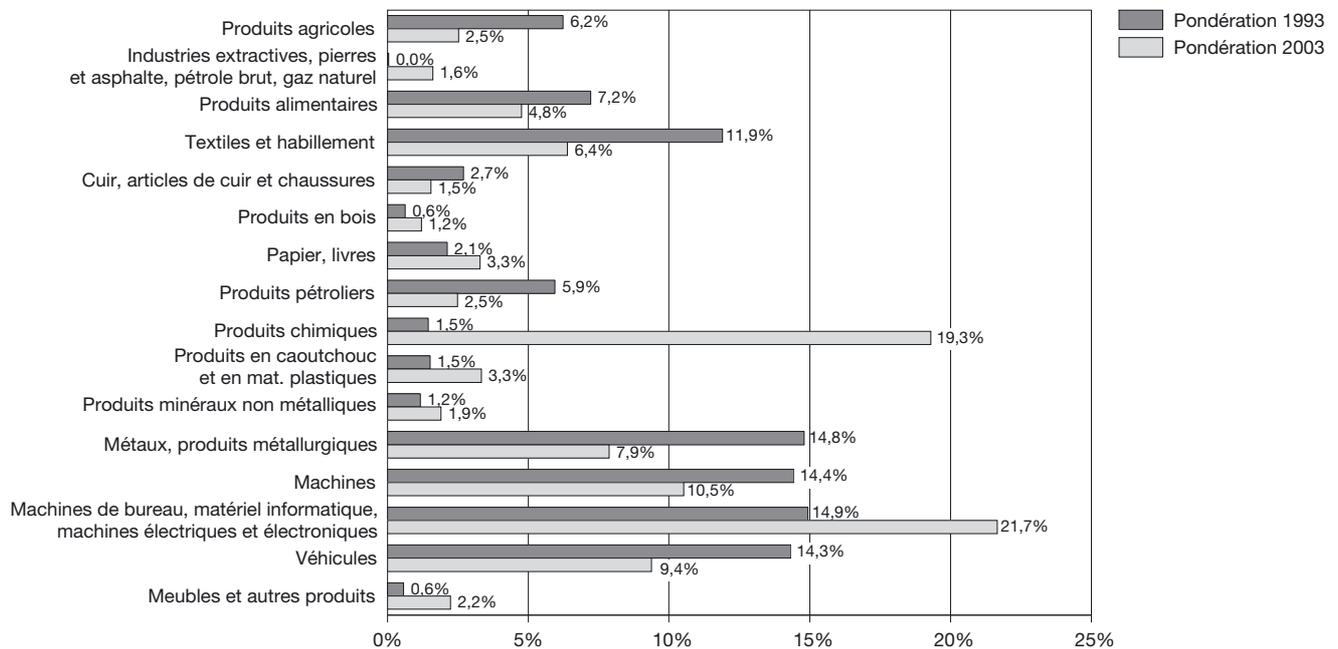
Annexe 1

Code	Groupes de produits	Pondération en %
33	Instruments médicaux, de précision, d'optique, montres	9,6764
33.1	Instruments, appareils médicaux et orthopédiques	2,0364
33.2-4	Instruments de mesure, de contrôle, etc.	2,5120
33.5	Montres	5,1280
33.50.1	Montres-bracelets	5,1280
33.50.11	Vendues en Suisse	0,5129
33.50.12	Exportées	4,6151
DM	Véhicules, composants de véhicules	1,8960
34	Automobiles, pièces pour autos	0,5390
35	Autres véhicules	1,3570
DN	Autres produits	1,7279
36	Meubles et autres produits	1,5094
36.1	Meubles	1,5040
36.11	Sièges	0,4411
36.11.1	Chaises	0,0461
36.11.2	Chaises de bureau.	0,1317
36.11.3	Meubles rembourrés	0,2633
36.12	Meubles de bureau	0,3950
36.14	Autres meubles	0,4806
36.14.1	Meubles de salle de bain.	0,0263
36.14.2	Meubles d'habitation.	0,1975
36.14.3	Meubles pour chambre à coucher	0,1975
36.14.4	Tables	0,0593
36.15	Matelas	0,1873
36.15.1	Matelas	0,1249
36.15.2	Sommiers	0,0624
36.9	Autres produits	0,0054
37.1	Ferraille (récupération)	0,2185
37.10.1	Ferraille	0,1835
37.10.2	Déchets et débris métalliques	0,0350
E	Production et distribution d'électricité et de gaz	4,5648
40.1	Electricité	4,0029
40.10.1	Ménages	1,2653
40.10.2	Agriculture	0,0841
40.10.3	Artisanat, commerce, industries, services ²	2,6535
40.10.31	Type I: 8'000 kWh	0,1168
40.10.32	Type II: 30'000 kWh	0,5784
40.10.33	Type III: 150'000 kWh	0,4458
40.10.34	Type IV: 500'000 kWh	0,1937
40.10.35	Type V: 500'000 kWh, HT	0,1698
40.10.36	Type VI: 1'500'000 kWh, HT	0,4458
40.10.37	Type GEK 3-10 GWh, HT	0,3264
40.10.38	Type GEK 10-20 GWh, HT	0,1698
40.10.39	Type GEK >=20 GWh, HT	0,2070
40.2	Gaz	0,5619
40.20.1	Ménages	0,3153
40.20.2	Artisanat, commerce, industries services	0,2466
40.20.22	Type II: 20'000 kWh	0,0074
40.20.23	Type III: 50'000 kWh	0,0173
40.20.24	Type IV: 100'000 kWh	0,0123
40.20.25	Type V: 500'000 kWh	0,0247
40.20.26	Type VI: 500'000 kWh, interruptible	0,0123
40.20.27	Type VII: 1,163 GWh, interruptible	0,0370
40.20.28	Type VIII: 11,63 GWh, interruptible.	0,0493
40.20.29	Type IX: 116,3 GWh, interruptible.	0,0493
40.20.30	Type X: 250 GWh, interruptible.	0,0370

¹ RV = Bovins/Génisses, VK = Vaches, RG = Bovins, MT = Taureau, KV = Veaux. T et X sont des catégories commerciales.

² HT = Haute Tension. GEK = (Grosse Endkunden) Grands clients finaux.

**Annexe 2 Indice des prix à l'importation (mai 2003 = 100):
Comparaison du panier-type de 1993 avec celui de 2003**



© Office fédéral de la statistique

Commentaire général relatif aux modifications:

Les différences que l'on observe par rapport à 1993 sont dues, d'une part, à la modification de la structure des importations et, d'autre part, à l'extension des relevés de prix à des groupes de produits qui jusque-là n'étaient pas pris en considération ou qui ne l'étaient que partiellement.

Commentaire relatif aux modifications apportées à la structure des produits:

Industrie extractives: nouveaux groupes de produits par rapport à 1993: pétrole, gaz naturel, pierres.

Produits chimiques: contrairement à 1993, ce groupe de produits est inclus avec tout son poids, même s'il n'y a pas encore de relevés pour une grande partie de ces produits. En attendant que cette lacune soit comblée, on a recours à l'évolution des prix des autres produits industriels (NOGA D: industries manufacturières), sans produits pétroliers (NOGA DF).

Structure et pondération de l'indice des prix à l'importation (mai 2003=100)

Annexe 2

Code	Groupes de produits	Pondération en %
IPI.00	Total	100,0000
IPI.01	Produits agricoles	2,5236
IPI.01.1	Produits d'origine végétale	2,4810
IPI.01.11	Produits de la culture des champs	0,6440
IPI.01.11.1	Céréales	0,1388
IPI.01.11.11	Froment dur et céréales panifiables	0,0715
IPI.01.11.111	Froment dur Canada	0,0418
IPI.01.11.112	Céréales panifiables	0,0297
IPI.01.11.12	Céréales fourragères	0,0381
IPI.01.11.121	Froment fourrager	0,0185
IPI.01.11.122	Orge fourragère	0,0135
IPI.01.11.123	Avoine fourragère	0,0022
IPI.01.11.124	Maïs fourrager	0,0039
IPI.01.11.13	Maïs	0,0153
IPI.01.11.14	Seigle et avoine	0,0115
IPI.01.11.15	Orge	0,0024
IPI.01.11.33	Soja	0,0371
IPI.01.11.4	Tabac brut	0,3304
IPI.01.11.401	Tabac non écôté	0,0556
IPI.01.11.402	Tabac partiellement ou totalement écôté	0,2748
IPI.01.11.6	Foin, paille	0,0424
IPI.01.11.601	Foin	0,0120
IPI.01.11.602	Paille	0,0304
IPI.01.11.7	Coton brut	0,0900
IPI.01.11.8	Caoutchouc brut	0,0053
IPI.01.12	Légumes, produits de pépinières et d'horticulture	0,9239
IPI.01.12.1	Légumes	0,3890
IPI.01.12.11	Légumes feuillus	0,0815
IPI.01.12.12	Choux	0,0348
IPI.01.12.14	Autres légumes	0,2727
IPI.01.12.2	Produits de pépinières	0,0541
IPI.01.12.3	Produits horticoles	0,4808
IPI.01.13	Culture fruitière	0,9131
IPI.01.13.1	Raisins de table	0,0751
IPI.01.13.2	Fruits	0,5339
IPI.01.13.21	Fruits tropicaux	0,1306
IPI.01.13.22	Agrumes	0,1497
IPI.01.13.23	Fruits des climats tempérés	0,1366
IPI.01.13.24	Fruits à coque	0,1170
IPI.01.13.241	Amandes	0,0446
IPI.01.13.242	Noisettes	0,0724
IPI.01.13.3	Café, cacao	0,3041
IPI.01.13.31	Café	0,2512
IPI.01.13.32	Cacao	0,0529
IPI.01.24	Produits d'origine animale (oeufs)	0,0426
IPI.C	Industries extractives, pierres et asphalte, pétrole brut, gaz naturel	1,6128
IPI.CA	Produits énergétiques	1,5952
IPI.10	Charbon	0,0185
IPI.11.10	Hydrocarbures	1,5767
IPI.11.10.1	Pétrole brut	1,0608
IPI.11.10.2	Gaz naturel	0,5159
IPI.14	Extraction de pierres et asphalte	0,0176
IPI.14.11	Extraction de pierres	0,0161
IPI.14.50	Asphalte (Trinidad Epuré)	0,0015
IPI.D	Arts et métiers, industrie	95,8636
IPI.DA	Produits alimentaires	4,7539
IPI.15.1	Viande et produits carnés	0,6593
IPI.15.11	Viande (sans volaille)	0,4026
IPI.15.11.1	Viande de boeuf	0,1497
IPI.15.11.3	Viande de mouton (agneau)	0,1359
IPI.15.11.4	Viande de porc	0,0524
IPI.15.11.5	Viande de cheval	0,0646

Structure et pondération de l'indice des prix à l'importation (mai 2003=100) (suite)

Annexe 2

Code	Groupes de produits	Pondération en %
IPI.15.12	Viande de volaille, de lapin et gibier	0,2567
IPI.15.12.1	Viande de volaille	0,1653
IPI.15.12.2	Viande de lapin et de gibier	0,0914
IPI.15.2	Poissons et produits de la pêche préparés	0,4153
IPI.15.3	Fruits et légumes transformés	0,4695
IPI.15.32	Jus de fruits et de légumes	0,0994
IPI.15.33	Fruits et légumes transformés	0,3701
IPI.15.4	Graisses et huiles végétales	0,1584
IPI.15.5	Lait et produits laitiers	0,2882
IPI.15.6	Produits de meunerie, produits amylacés	0,2438
IPI.15.61	Produits de meunerie	0,1014
IPI.15.61.2	Riz	0,0432
IPI.15.61.3	Autres produits de meunerie (spécialités)	0,0582
IPI.15.62	Produit amylacés	0,1424
IPI.15.7	Aliments pour animaux	0,1916
IPI.15.8	Autres produits alimentaires	1,0717
IPI.15.82	Pâtisseries de longue conservation	0,1748
IPI.15.83	Sucre	0,0616
IPI.15.84	Chocolat, sucreries	0,2821
IPI.15.84.1	Chocolat, cacao	0,1816
IPI.15.84.11	Chocolat	0,0942
IPI.15.84.12	Cacao, beurre de cacao	0,0874
IPI.15.84.2	Sucreries	0,1005
IPI.15.86	Café et thé	0,1751
IPI.15.87	Condiments et assaisonnements	0,1079
IPI.15.88	Aliments homogénéisés et diététiques	0,0143
IPI.15.89	Autres produits alimentaires	0,2559
IPI.15.9	Boissons	1,2561
IPI.15.91	Eau de vie	0,1198
IPI.15.93	Vin	0,8911
IPI.15.96/97	Bière et malt	0,0855
IPI.15.98	Eaux minérales et boissons non alcoolisées	0,1597
IPI.DB	Textiles et habillement	6,3831
IPI.17	Textiles	2,8107
IPI.17.1	Fils	0,2306
IPI.17.11	Fils de type cotonnier	0,1440
IPI.17.15	Soie grège	0,0177
IPI.17.19	Autres fils	0,0689
IPI.17.2	Tissus	0,5286
IPI.17.21	Tissus de type cotonnier	0,1493
IPI.17.29	Autres tissus	0,3793
IPI.17.4	Articles textiles confectionnés	0,5820
IPI.17.5	Autres articles textiles	0,2864
IPI.17.51	Tapis	0,2864
IPI.17.7	Articles à mailles	1,1831
IPI.17.71	Articles chaussants à mailles	0,1424
IPI.17.72	Pullovers, cardigans, etc.	1,0407
IPI.18	Habillement	3,5724
IPI.18.1	Vêtements en cuir	0,1139
IPI.18.2	Habillement textile	3,4585
IPI.18.21	Vêtements de travail	0,4670
IPI.18.22	Vêtements de dessus	1,4428
IPI.18.23	Sous-vêtements	0,8894
IPI.18.24	Autres vêtements, accessoires	0,6593
IPI.DC	Cuir, articles en cuir et chaussures	1,5444
IPI.19.1	Cuirs	0,0672
IPI.19.2	Articles de voyage, maroquinerie, sellerie	0,5611
IPI.19.3	Chaussures	0,9161
IPI.19.30.1	Chaussures en cuir	0,0916
IPI.19.30.9	Autres chaussures	0,8245

Structure et pondération de l'indice des prix à l'importation (mai 2003=100) (suite)

Annexe 2

Code	Groupes de produits	Pondération en %
IPI.DD	Produits en bois	1,2075
IPI.20.10.12	Traverses (chemin de fer)	0,0173
IPI.20.20	Panneaux de bois	1,0157
IPI.20.20.1	Contre-plaqués	0,5038
IPI.20.20.2	Panneaux agglomérés	0,2452
IPI.20.20.3	Panneaux en fibre de bois	0,1979
IPI.20.20.4	Panneaux-forts	0,0688
IPI.20.30	Menuiserie du bâtiment (parquet)	0,1745
IPI.DE	Papier, livres	3,2833
IPI.21	Papier et carton	2,7036
IPI.21.1	Pâte à papier, papier, carton	2,7036
IPI.21.11.1	Cellulose	0,4273
IPI.21.12.1	Papier, carton	2,2763
IPI.21.12.11	Papier journal	0,6804
IPI.21.12.16	Papier graphique et carton	1,5959
IPI.22.1	Livres	0,5797
IPI.DF	Produits pétroliers	2,5156
IPI.23.20.1	Carburants	1,5101
IPI.23.20.11	Essence	0,9340
IPI.23.20.111	Sans plomb 95	0,8219
IPI.23.20.112	Sans plomb 98	0,1121
IPI.23.20.12	Diesel	0,2253
IPI.23.20.13	Kérosène	0,3508
IPI.23.20.21	Mazout	0,8722
IPI.23.20.211	Mazout extra-léger, normal	0,7414
IPI.23.20.212	Mazout extra-léger, qualité écologique	0,1308
IPI.23.20.3	Lubrifiants	0,0863
IPI.23.20.31	Huile pour moteurs	0,0381
IPI.23.20.311	Huile pour moteurs deux temps	0,0019
IPI.23.20.312	Huiles pour véhicules < 3.5 t	0,0262
IPI.23.20.313	Huiles pour véhicules > 3.5 t	0,0100
IPI.23.20.32	Huile pour engrenages de véhicules	0,0059
IPI.23.20.321	Huile pour engrenages de véhicules	0,0032
IPI.23.20.322	Huile pour boîtes vitesses automatiques	0,0027
IPI.23.20.33	Liquides hydrauliques	0,0102
IPI.23.20.331	Huiles pour systèmes hydrauliques	0,0073
IPI.23.20.332	Huile pour turbines	0,0029
IPI.23.20.34	Huiles pour traitements métalliques	0,0238
IPI.23.20.341	Huile pour traitements métalliques, non émulsionnées	0,0050
IPI.23.20.342	Huile pour traitements métalliques, émulsionnées	0,0093
IPI.23.20.343	Autres lubrifiants	0,0095
IPI.23.20.35	Huiles pour procédé de fabrication	0,0083
IPI.23.20.4	Bitume pur	0,0470
IPI.DG	Produits chimiques	19,2638
IPI.24.A	Produits chimiques (relevé des prix) ¹	0,4223
IPI.24.16	Matières plastiques sans forme primaire (résine polyester)	0,0971
IPI.24.17	Caoutchouc synthétique sous forme primaire	0,0873
IPI.24.61	Explosifs et produits d'allumage	0,0213
IPI.24.7	Fibres synthétiques	0,2166
IPI.24.B	Produits chimiques (prise de l'indice) ¹	18,8415
IPI.DH	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	3,3361
IPI.25.11	Pneus	0,7628
IPI.25.11.1	Pneus pour automobiles	0,6260
IPI.25.11.2	Pneus pour véhicules utilitaires	0,1368
IPI.25.2	Articles en matières plastiques	2,5733
IPI.25.21	Feuilles, plaques, tubes et profilés	1,0176
IPI.25.21.12	Autres feuilles en matières plastiques	0,3532
IPI.25.21.2	Plaques en matières plastiques	0,3532
IPI.25.21.3	Tubes en matières plastiques	0,2197
IPI.25.21.31	Tubes de canalisation et pour drainage	0,0860
IPI.25.21.32	Conduites sous pression	0,0255

Structure et pondération de l'indice des prix à l'importation (mai 2003=100) (suite)

Annexe 2

Code	Groupes de produits	Pondération en %
IPI.25.21.33	Tuyaux pour habitation/industrie/chauffage au sol	0,0191
IPI.25.21.37	Accessoires (coude/raccord)	0,0891
IPI.25.21.4	Tuyaux en matières plastiques	0,0096
IPI.25.21.5	Profilés et autres produits semi-finis	0,0819
IPI.25.23	Articles pour la construction	0,3629
IPI.25.23.1	Géotextiles	0,0891
IPI.25.23.2	Autres articles pour la construction	0,2738
IPI.25.29	Autres produits du groupe 25.2	1,1928
IPI.DI	Autres produits minéraux non métalliques	1,8988
IPI.26.1	Verre	0,8187
IPI.26.12	Verre plat travaillé	0,7385
IPI.26.14	Fibres de verre	0,0802
IPI.26.2	Produits céramiques	0,3075
IPI.26.3	Carreaux en céramique	0,1954
IPI.26.4	Briques et tuiles en terre cuite	0,0226
IPI.26.6	Produits en béton et plâtre	0,2384
IPI.26.61	Produits en béton	0,1718
IPI.26.62	Produits à base de plâtre	0,0666
IPI.26.7	Pierre de taille façonnées	0,1813
IPI.26.70.1	Dalles	0,0363
IPI.26.70.2	Pavés	0,0906
IPI.26.70.3	Enrochements bruts	0,0181
IPI.26.70.4	Finitions	0,0363
IPI.26.82.1	Produits à base d'asphalte et bitume	0,1349
IPI.26.82.11	Mélanges bitumineux	0,1012
IPI.26.82.13	Bitumineux d'étanchéité	0,0337
IPI.DJ	Métaux, produits métallurgiques	7,8719
IPI.27	Métaux et produits semi-finis en métal	4,5880
IPI.27.1	Fer brut et acier	1,7089
IPI.27.10.1	Fer brut	0,1083
IPI.27.10.2	Produits longs en acier	0,1288
IPI.27.10.21	Barres en acier	0,0408
IPI.27.10.22	Acier profilé	0,0880
IPI.27.10.221	Poutrelles à ailes larges	0,0377
IPI.27.10.222	Profils normaux	0,0503
IPI.27.10.3	Produits plats en acier	0,5648
IPI.27.10.31	Tôles en acier	0,3828
IPI.27.10.311	Tôles laminées à chaud	0,2485
IPI.27.10.312	Tôles laminées à froid	0,1343
IPI.27.10.32	Autres tôles en acier	0,1820
IPI.27.10.321	Tôles magnétiques	0,0198
IPI.27.10.322	Tôles de fer blanc étamées	0,0526
IPI.27.10.323	Tôles plates galvanisées	0,1096
IPI.27.10.41	Acier d'armature	0,0629
IPI.27.10.5	Acier fin	0,4498
IPI.27.10.51	Acier inoxydable	0,3480
IPI.27.10.511	Tôles	0,1814
IPI.27.10.512	Barres	0,1666
IPI.27.10.52	Acier fin de construction	0,0628
IPI.27.10.53	Acier pour outils	0,0390
IPI.27.10.6	Autres produits en acier	0,3943
IPI.27.10.61	Fil machine en acier	0,1637
IPI.27.10.62	Feuillards laminés à chaud	0,1709
IPI.27.10.63	Matériel pour voie ferrée	0,0597
IPI.27.10.631	Rails	0,0537
IPI.27.10.632	Traverses	0,0060
IPI.27.22	Tubes en acier	0,4812
IPI.27.22.1	Tubes laminés à chaud	0,2887
IPI.27.22.11	Tubes à gaz et à eau	0,1732
IPI.27.22.12	Tubes bouilleurs	0,1155
IPI.27.22.2	Tubes laminés à froid	0,1925
IPI.27.22.21	Tubes de forme	0,1283
IPI.27.22.22	Tubes profilés	0,0642

Structure et pondération de l'indice des prix à l'importation (mai 2003=100) (suite)

Annexe 2

Code	Groupes de produits	Pondération en %
IPI.27.3	Acier transformé	0,3899
IPI.27.31	Produits étirés à froid	0,1478
IPI.27.32	Feuillards laminés à froid	0,1012
IPI.27.34	Fil tréfilé	0,1409
IPI.27.34.1	Fils et câbles d'acier de précompression	0,1057
IPI.27.34.11	Torons à 7 fils	0,0951
IPI.27.34.12	Fils	0,0106
IPI.27.34.2	Autres fils tréfilés	0,0352
IPI.27.4	Métaux non ferreux	2,0080
IPI.27.42	Aluminium	1,2062
IPI.27.42.1	Aluminium brut	0,4057
IPI.27.42.2	Produits semi-finis en aluminium	0,5882
IPI.27.42.21	Produits laminés	0,3019
IPI.27.42.22	Produits pressés	0,2863
IPI.27.42.3	Feuilles d'aluminium	0,2123
IPI.27.43	Plomb, zinc et étain	0,0804
IPI.27.43.1	Plomb	0,0083
IPI.27.43.2	Zinc	0,0630
IPI.27.43.3	Etain	0,0091
IPI.27.44	Cuivre	0,6514
IPI.27.44.1	Cuivre brut	0,0392
IPI.27.44.2	Produits semi-finis en cuivre et laiton	0,6122
IPI.27.44.21	Fil de cuivre	0,2044
IPI.27.44.22	Tôles et bandes en cuivre	0,3089
IPI.27.44.23	Tubes en cuivres et barres en laiton	0,0989
IPI.27.45	Nickel	0,0700
IPI.28	Ouvrages métalliques	3,2839
IPI.28.1	Eléments en métal pour la construction	0,6811
IPI.28.22.1	Chaudières	0,1746
IPI.28.62	Outils	1,0010
IPI.28.7	Autres produits métalliques	1,4272
IPI.28.73.13	Treillis K	0,1455
IPI.28.74	Visserie, boulonnerie, chaînes et ressorts	0,3750
IPI.28.75	Autres produits métalliques	0,9067
IPI.DK	Machines	10,5280
IPI.29.1	Machines pour la production/utilisation énergie mécanique	2,3524
IPI.29.12	Pompes et compresseurs	0,8768
IPI.29.12.1	Oléo-hydraulique	0,5724
IPI.29.12.2	Pneumatique	0,3044
IPI.29.13	Articles de robinetterie	0,7091
IPI.29.13.1	Robinetterie oléo-hydraulique	0,1020
IPI.29.13.2	Robinetterie pneumatique	0,1020
IPI.29.13.3	Robinetterie sanitaire	0,4775
IPI.29.13.9	Autres produits du groupe 29.13	0,0276
IPI.29.14	Engrenages et éléments de transmissions	0,7665
IPI.29.2	Autres machines à usage général	2,4513
IPI.29.22	Matériel de levage et de manutention	0,7574
IPI.29.22.1	Matériel de levage et de manutention	0,1337
IPI.29.22.2	Grues	0,6237
IPI.29.29	Autres machines du groupe 29.2	1,6939
IPI.29.3	Machines agricoles	0,3860
IPI.29.31	Tracteurs agricoles	0,1579
IPI.29.32	Autres machines agricoles	0,2281
IPI.29.4	Machines-outils	1,5018
IPI.29.5	Autres machines à usage spécifique	2,9173
IPI.29.52	Machines pour construction	0,6188
IPI.29.52.11	Excavateur	0,4334
IPI.29.52.12	Chargeur	0,1854
IPI.29.59	Autres machines du groupe 29.5	2,2985
IPI.29.71	Appareils électroménagers	0,9192
IPI.29.71.1	Grands appareils électroménagers	0,5963
IPI.29.71.2	Petits appareils électroménagers	0,3229

Structure et pondération de l'indice des prix à l'importation (mai 2003=100) (fin)

Annexe 2

Code	Groupes de produits	Pondération en %
IPI DL	Machines de bureau, matériel informatique, machines électriques	21,6564
IPI.30	Machines de bureau, matériel informatique, etc.	6,7392
IPI.30.01	Machines de bureau	0,4223
IPI.30.01.1	Photocopieuses, pièces et accessoires	0,2741
IPI.30.01.2	Autres machines de bureau	0,1482
IPI.30.02	Systèmes informatiques	6,3169
IPI.30.02.1	Server	0,7221
IPI.30.02.2	Desktops	1,8503
IPI.30.02.3	Mobile	1,1117
IPI.30.02.4	PDA's	0,1196
IPI.30.02.5	PC-Displays	0,7452
IPI.30.02.6	Imprimantes PC	0,3852
IPI.30.02.9	Autres produits du groupe 30.02	1,3828
IPI.31	Machines et appareils électriques	4,4431
IPI.31.1	Moteurs, générateurs et transformateurs électriques	1,2169
IPI.31.2	Matériel de distribution et de commandes électriques	1,4997
IPI.31.3	Fils et câbles isolés	0,3550
IPI.31.4	Accumulateurs et piles électriques	0,2405
IPI.31.5	Appareils d'éclairage et lampes	0,4958
IPI.31.6	Appareils électriques	0,6352
IPI.32	Equipement de communication, composants électroniques	5,3088
IPI.32.1	Composantes électroniques	1,7377
IPI.32.2	Equipements et appareils de communication	2,1979
IPI.32.3	Appareils radio et télévisions	1,3732
IPI.33	Instruments médicaux et d'optique	5,1653
IPI.33.1	Instruments médicaux	1,8906
IPI.33.2	Instruments de mesure et de contrôle	2,1791
IPI.33.4	Appareils optiques et photographiques	1,0956
IPI.DM	Véhicules	9,3820
IPI.34.1	Automobiles	9,3820
IPI.34.10.2	Automobiles	8,0001
IPI.34.10.4	Véhicules utilitaires	1,2620
IPI.34.10.5	Autres véhicules utilitaires (Dumper)	0,1199
IPI.DN	Autres produits	2,2388
IPI.36.1	Meubles	2,2327
IPI.36.11	Sièges	0,6948
IPI.36.11.1	Chaises	0,0703
IPI.36.11.2	Chaises de bureau	0,1561
IPI.36.11.3	Meubles rembourrés	0,4684
IPI.36.12	Meubles de bureau	0,3123
IPI.36.14	Autres meubles	0,9914
IPI.36.14.1	Meubles de salle de bain	0,0937
IPI.36.14.2	Meubles d'habitation	0,3903
IPI.36.14.3	Meubles pour chambre à coucher	0,3903
IPI.36.14.4	Tables	0,1171
IPI.36.15	Matelas	0,2342
IPI.36.9	Autres produits	0,0061

¹ Produits chimiques: contrairement à 1993, ce groupe de produits est inclus avec tout son poids, même s'il n'y a pas encore de relevés pour une grande partie de ces produits. En attendant que cette lacune soit comblée, on a recours à l'évolution des prix des autres produits industriels (NOGA D: industries manufacturières), sans produits pétroliers (NOGA DF).

Plan des relevés de l'indice des prix à la production et à l'importation (mai 2003=100)

Annexe 3

Code-produits	Groupe de produits	Périodicité	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
A	Agriculture et sylviculture													
01	Produits agricoles ¹	mensuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
01.12.2	Produits de pépinières	semestriel						x						x
01.12.3	Produits horticoles	quatre fois par an	x		x			x			x			
02	Produits sylvicoles	trois fois par an			x				x				x	
C	Industries extractives													
CA	Extraction de produits énergétiques													
10	Charbon	mensuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
11.1	Pétrole brut et gaz naturel	mensuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CB	Extraction de produits non énergétiques													
14.1	Pierres naturelles (brutes)	semestriel				x					x			
14.21	Sable et gravier	trimestriel			x			x			x			x
14.50	Asphalte	mensuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
D	Arts et métiers, industrie													
DA	Produits alimentaires, tabacs													
15	Produits alimentaires ²	trimestriel	x			x			x			x		
16	Produits à base de tabac ³	trimestriel		x			x			x			x	
DB	Textiles, habillement													
17	Textiles ⁴	trimestriel		x			x			x			x	
18	Habillement	semestriel		x						x				
DC	Articles de cuir, chaussures													
19.1	Cuir	trimestriel		x			x			x			x	
19.2	Articles de maroquinerie et de voyage, sellerie	trimestriel		x			x			x			x	
19.3	Chaussures	semestriel				x						x		
DD	Produits en bois													
20.10.1	Bois de sciage ⁵	trois fois par an			x				x				x	
20.10.2	Bois rabotés	trimestriel	x			x			x			x		
20.20	Panneaux de bois	trimestriel	x			x			x			x		
20.30	Menuiserie du bâtiment, aménagement intérieur ⁶	semestriel						x						x
20.40	Emballages en bois	trimestriel	x			x			x			x		
DE	Papier, articles en papier, impression ⁷													
		trimestriel		x			x			x			x	
DF	Produits pétroliers ⁸													
		mensuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
DG	Produits chimiques ⁹													
		trimestriel		x			x			x			x	
DH	Articles en caoutchouc et en matières plastiques ¹⁰													
		trimestriel		x			x			x			x	
DI	Produits minéraux non métalliques													
26.1	Verre	trimestriel		x			x			x			x	
26.2	Produits céramiques	trimestriel		x			x			x			x	
26.3	Carreaux en céramique	trimestriel		x			x			x			x	
26.4	Briques et tuiles en terre cuite	trimestriel		x			x			x			x	

¹ Bien que le relevé est en général mensuel, les prix d'une série de produits de saison ne seront pas relevés chaque mois.

Pour quelques groupes de produits, surtout de l'indice des prix à l'importation, le relevé est seulement trimestriel.

² Relevé mensuel pour une partie des produits (surtout la viande). Pour les boissons il y a certaines divergences des mois de relevé.

³ Exception en cas de changement d'impôt.

⁴ Relevé semestriel (février et août) d'une partie des produits (tapis, articles d'habillement à mailles).

⁵ Valable pour le bois de sciage. Traverses pour chemin de fer: trimestriel (jan., avril, juillet, oct.).

⁶ Parquet: trimestriel (jan., avril, juillet, oct.).

⁷ Pâte à papier: mensuel. Vieux papier: semestriel (fév., août).

⁸ Lubrifiants: semestriel (avril, nov.).

⁹ Explosifs et produits d'allumage: semestriel (jan., juillet).

¹⁰ Pneus: semestriel (fév., août)

Plan des relevés de l'indice des prix à la production et à l'importation (mai 2003=100)

Annexe 3

Code-produits	Groupe de produits	Périodicité	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
26.5	Ciment	trimestriel	x			x			x				x	
26.6	Produits en béton, ciment et plâtre													
26.61	Produits en béton	trimestriel		x			x			x			x	
26.62	Produits à base de plâtre	trimestriel	x			x			x				x	
26.63	Béton prêt à l'emploi	trimestriel			x			x			x			x
26.64	Mortier	trimestriel	x			x			x				x	
26.65	Produits en fibre-ciment	trimestriel		x			x			x			x	
26.66	Crépis	trimestriel	x			x			x				x	
26.7	Pierres de taille façonnées	semestriel			x						x			
26.82	Autres produits minéraux non métalliques	variable												
DJ	Métaux, produits métallurgiques													
27	Métaux et produits semi-finis en métal ¹¹	mensuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
28	Produits métalliques													
28.1	Éléments en métal, construction en métaux légers	trimestriel		x			x			x			x	
28.2	Réservoirs métalliques, chaudières et radiateurs	trimestriel	x			x			x				x	
28.4	Pièces forgées	trimestriel		x			x			x			x	
28.5	Traitement et revêtement des métaux; mécanique générale	trimestriel		x			x			x			x	
28.6	Coutellerie, outillage, serrures et ferrures	semestriel				x							x	
28.7	Autres produits métalliques	variable												
DK	Machines ¹²	semestriel				x							x	
DL	Appareils électriques et électroniques, instruments de précision, montres, etc.													
30	Machines de bureau, matériel informatique	semestriel						x						x
31	Machines et appareils électriques ^{12 13}	semestriel				x							x	
32	Equipements de radio, de télévision, de communication, composants électroniques ¹⁴	semestriel				x		x					x	x
33	Instruments médicaux, de précision, d'optique etc. ¹⁴	semestriel				x		x					x	x
33.50	Montres	semestriel					x							x
DM	Véhicules													
DM	Véhicules (indice des prix à la production) ¹²	semestriel				x							x	
DM	Véhicules (indice des prix à l'importation)	trimestriel	x			x			x				x	
DN	Meubles et autres produits													
36.1	Meubles ¹⁵	semestriel		x			x			x				x
36.9	Autres produits	variable												
37.1	Ferraille (récupération)	mensuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
E	Economie énergétique													
40.1	Electricité	mensuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
40.2	Gaz	mensuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

¹¹ Pour quelques groupes de produits trimestriel (fév., mai, août, nov.).

¹² Les variations des prix se répartissent sur avril et mai ainsi que sur octobre et novembre. Toutefois la variation la plus importante intervient en avril et octobre.

¹³ Câbles isolés: mensuel

¹⁴ Une partie des produits est relevé en avril et octobre, une partie en juin et novembre. Pour les produits relevés en avril et octobre voir note 12.

¹⁵ Sièges et meubles de bureau: Une partie de produits est relevé en mai au lieu de juin.



Prière de nous renvoyer le présent formulaire d'ici le 8 du mois du relevé

Responsable: Rebecca Monnier
 032 / 777 77 77
 Fax: 777 77 78

Relevé des prix à la production et des prix à l'importation

Métaux SA
 12, Espace de l'Europe
 2010 Neuchâtel

Prière d'indiquer les prix effectifs, déduction faite des rabais éventuels (et pas les prix figurant sur la liste de prix)

Code OFS	P	31.3	31.3	31.3	IPI 31.3		
Produit (donner plus de précisions, si nécessaire, au verso)		Câble plat bipolaire 10 - 088 rouge/noir 2x0.75 mm ²	Câble plat blindé bipolaire 10 - 050 2x0.14 blindé séparément	Câble coaxial 10 - 200 RG 60 C/U (acheté en Suisse)	Câble Haut-Parleur X1 - 076 extra souple plat 2x2.5 mm ²	Responsable du relevé dans l'entreprise: Alex Montandon	
Ce produit est-il produit ou importé par votre entreprise? Prière de cocher ce qui convient		produit <input checked="" type="checkbox"/> 1620 importé <input type="checkbox"/>	produit <input checked="" type="checkbox"/> 1620 importé <input type="checkbox"/>	produit <input checked="" type="checkbox"/> 1630 importé <input type="checkbox"/>	produit <input type="checkbox"/> 602 importé <input checked="" type="checkbox"/>	Téléphone: 077 / 222 22 33	
Conditions de livraison	Produit: départ usine, 30 jours net, avec déduction des rabais, TVA exclue Importé: franco frontière (prix à la frontière), 30 jours net, avec déduction des rabais, TVA exclue					Téléfax: 077 / 222 22 44	
Unité de quantité		1 mètre	1 mètre	1 mètre	1 mètre		
Début du mois	Prix en francs et centimes				Date du relevé	Signature	
Juin 2002		1,25	2,15	3,43		08.06.02	
Juillet 2002		1,30	2,05	3,46	3,20	7.07.02	
Août 2002		1,27	2,05	3,52	3,20	09.08.02	
Septembre 2002		1,25	2,10	n'est plus produit	3,22	10.09.02	
Octobre 2002		1,22	2,10		3,28	07.10.02	
Novembre 2002		1,24	2,10		3,25	06.11.02	
Décembre 2002		1,28	2,10		3,25	09.12.02	
Janvier 2003		1,26	2,12		3,30	05.01.02	
Février 2003							
Mars 2003							

Remarques au verso

Produit	Précisions concernant les produits indiqués au recto (n'utiliser que si la description des produits au recto n'est pas assez précise)
	cf. prospectus ci-joint

Produit	Remarques concernant les prix communiqués (causes des variations de prix importantes, autres indications)
1) Câble coaxial RG 60 C/U	N'est plus dans l'assortiment. Produit de remplacement: Câble haut-parleur 10-076 extra souple plat